

INVITATION

SEANCE DE CREATIVITE

**« Soulager les aidants actifs en entreprises,
des solutions se dessinent »**

Jeudi 7 Septembre 2017 de 14h00 à 17h00

Ordre du jour

- ▶ Accueil des invités.
- ▶ Présentation du diagnostic, des défis et des points de blocages.
- ▶ Temps d'échange et d'idéification.
- ▶ Restitution de chaque solution
- ▶ Prochaines étapes

Lieux : La Friche Belle de Mai
41 rue Jobin 13003 Marseille

Contact : Laurent Boy – Responsable de la Fabrique à Initiatives
lboy@inter-made.org

Fabrique à initiatives : « Quelques rappels concernant le dispositif »

Cette invitation s'inscrit dans le cadre du dispositif national : *Fabrique à Initiatives*, déployé par l'AVISE et piloté par Inter-Made en région PACA. La *Fabrique à initiatives* a pour objectif de créer des entreprises sociales en partant de besoins sociaux peu ou mal satisfaits repérés sur les territoires par des apporteurs d'idées. Elle met ensuite en relation l'ensemble des acteurs et invente des réponses entrepreneuriales sociales et durables. En 4 étapes, la *Fabrique à Initiatives* c'est :

- 1) Détecter les besoins sociaux non satisfaits du territoire
- 2) Inventer collectivement des réponses entrepreneuriales durables
- 3) Transmettre le projet à un entrepreneur qualifié
- 4) Accompagner le porteur jusqu'au lancement de l'activité

« Et si on faisait un pas de côté ? »

La séance de créativité a pour objectif de réfléchir à la bonne idée, aux côtés des bonnes personnes, et au bon endroit !

Afin qu'un dialogue constructif prenne place nous souhaitons rassembler divers profils proches du sujet (aidants, associations d'aidants, entreprise, professionnels du secteur...) ou moins proches susceptibles d'apporter un regard différent sur la problématique.

L'enjeu est de faire émerger 2 à 5 bonnes idées que la *Fabrique à Initiatives* se propose ensuite de modéliser et de mettre en œuvre.

Thématique : « Tous, aidant un jour ? »

En France en 2014 on comptabilisait 11 millions d'aidants dont 50 % exercent une activité professionnelle.

En d'autres termes 1 salarié sur 4 s'occupe d'un proche dépendant.

Les questions de santé des aidants deviennent cruciales avec l'augmentation de la durée de vie, et du nombre de personnes âgées dépendantes auquel s'ajoute le recul de la retraite.

Impacts Aidant



62% des aidants s'occupent de leurs proches environ 10h/semaine. Etre aidant entraîne une gestion du temps différente pour la majorité d'entre eux.

72% des aidants estiment que leur rôle a une incidence négative sur leur concentration et leur efficacité.

40% des salariés aidants souffrent de stress et de fatigue. Le rôle d'aidant multiplie par 3 le risque de dépression.

Impacts Entreprise



26% des salariés aidants se sont absentés en plus de leurs congés légaux pour aider un proche dépendant, soit une moyenne de 16 jours d'absence.

1500€ c'est le coût moyen d'un salarié aidant en termes de productivité en France.

Depuis 2015 la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement reconnaît enfin l'action du proche aidant en lui donnant un statut et en lui reconnaissant des droits. Par ailleurs, en vertu de l'article L.4121 du code du travail un employeur peut être condamné s'il ne protège pas la santé physique et mentale des salariés. Cette obligation couvre également les problèmes de stress au travail.

Accéder au bureau d'Inter-Made

Transports :

- Arrêt devant la Friche

Vélo: borne vélo n°2321 / parking à vélo dans la Friche

Bus: lignes n°49 et n°52 / arrêt Belle de Mai La Friche

- Arrêt proche de la Friche

Métro : lignes M1 et M2 arrêt Gare Saint-Charles ou M1 arrêt Cinq Avenues-Longchamp/ puis 15 min. à pied

Tram : ligne T2 arrêt Longchamp jusqu'à 00h / puis 10 min. à pied

